

Présentation preuve ACEF Québec R-3776-11

Dans son document de présentation (HQD-16 doc. 1, page 3) la présidente d'HQD, Mme Courville, nous montre l'évolution des prévisions de PIB et des ventes.

N.S. du 9/12/2011, page 24, « Et en deux mille douze (2012), je vous dirais ceci. Si on refaisait aujourd'hui la prévision des ventes qu'on a faite en mai dernier, on la ferait probablement plus basse. Alors, il n'y a pas d'inquiétude dans notre prévision pour un excès l'année prochaine. On n'est pas du tout comme en deux mille dix (2010), et deux mille dix (2010) est l'exception. Il n'y a pas eu d'autre année où il y a eu un excès de prévisions versus... un excès de rendement versus nos prévisions de ventes. » Pourtant c'est la situation de 2009.

Nous observons pour 2009, une baisse du taux de croissance du PIB du Québec de +1,8% (prévision de mai 2008 du dossier tarifaire 2008), à -1% en réel, alors que les ventes ayant été prévues en mai 2008 étaient de 170,7 TWh, alors que les ventes réelles ont été de 165,6 TWh. Cette baisse des ventes par rapport au prévisionnel n'a pas empêché HQD de générer un taux de rendement propre de 10,15% au réel, versus un taux autorisé de 6,99%, entraînant un profit excédentaire de 105,25 M\$. Donc même en situation de récession imprévue HQD a bien mieux fait que prévu.

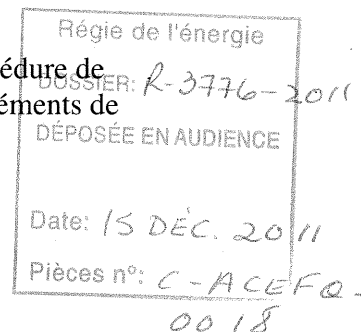
En ce sens l'année 2010, qui correspond à une année de croissance plus forte que prévue n'est pas exceptionnelle. Rappelons que pour 2010, la croissance du PIB prévue dans la cause tarifaire 2009 était de 1%, alors que ce fut en réel 2,8%, et que les ventes normalisées réelles ont été 170,6 M\$ versus 166,3 TWh prévues au dossier tarifaire 2009. L'aléa climatique aura été de 0,495 TWh en 2009 (HQD 2 doc. 2 page 25).

Pour 2010, les revenus de vente ont dépassé de 193 M\$ les revenus prévus, alors que les dépenses ont été plus élevées de 42 M\$ pour un rendement excédentaire de 171 M\$ par rapport à ce que la Régie avait autorisé (le tau de rendement réel ayant été 12,79%, contre 7,85% autorisé). L'aléa climatique aura été d'environ 3,7 TWh (HQD 2 doc. 2 page 25), pour un impact sur le revenu requis de 262 M\$ (compensé par le compte de nivellement climatique pour 144 M\$) selon le rapport annuel 2010 d'HQD (HQD-2, Document 3, pages 5 à 8).

Donc HQD est susceptible de générer plus de profit que ce qui a été prévu dans les situations de croissance plus faible que prévue ou de croissance plus forte que prévue. Avec l'expérience réglementaire d'HQD la situation de profit excédentaire risque donc de se reproduire et en ce sens 2010 n'est pas nécessairement exceptionnelle, à tout le moins en regard des excédents de profit.

N.S. du 9/12/2011, page 38, « Donc, on est prêt, nous, si la Régie nous le demande, de travailler l'année prochaine, pour le prochain dossier, à développer des propositions de mécanisme de partage. »

Rien n'empêche de développer un mécanisme de partage à l'intérieur d'une procédure de fermeture réglementaire comme cela se fait pour SCGM en tenant compte des éléments de dépense qui sont hors de contrôle d'HQD.



Aux notes sténos du 9/12/2011, page 25-26 Mme Courville d'HQD indique que l'impact des IFRs est un impact ponctuel qui n'est pas récurrent,

Rappelons que les l'amortissement du solde ATPC/PTPC (environ 59M\$ en 2012) se ferait selon la proposition d'HQ dans le dossier R-3768-2011 sur 12 ans, alors que l'impact à la hausse sur le revenu requis, de la non capitalisation de certaines charges du PGEE (environ 50 M\$ en 2012) se prolonge à moyen terme. Donc ces deux éléments continueront tout de même d'affecter le revenu requis d'HQD dans les années futures.

Mme Courville indique dans sa présentation (HQD-16 doc. 1, page 6) une dégradation légère du taux de satisfaction de la clientèle et de certains indicateurs de satisfaction de la clientèle de 7,6 en 2010 à 7,59 en juin 2011, une hausse possible de l'IC (de 120 à 137 minutes) et une hausse du délai moyen de réponse téléphonique au résidentiel (de 138 secondes à 188 secondes).

* On se demande si OSC a eu un impact sur la hausse du délai moyen ? De même comment tenir compte des indicateurs de qualité de service dans l'évaluation du rendement autorisé ou du partage des profits excédentaires.

Selon Mme Courville la dégradation de l'indice de continuité est due à des événements climatiques majeurs (N.S. du 9/12/2011 p. 28) ? HQD vise à ramener l'IC autour de 120 pour 2012.

* On se demande toutefois si les changements climatiques n'entraîneront pas plus d'évènements climatiques majeurs dans le futur, alors faudra t-il renforcer le réseau et si oui à quel coût et avec quel impact sur les tarifs d'électricité.

N.S. du 9/12/2011 pages 38-39 « en janvier on révisé le taux de rendement applicable aux capitaux propres.. On est dans une année, en deux mille onze (2011), où les taux de rendement ont plongé. Et donc, la révision du taux de rendement aux capitaux propres, nous amène aujourd'hui.. la hausse n'est plus de un point sept (1,7 %). Même avec toutes les hypothèses là, si vous acceptiez tout ce qu'on a dans notre dossier, on parle de point huit pour cent (0,8 %).. »

N.S. du 9/12/2011 page 40 « Il y a plusieurs intervenants, la Régie et le Distributeur se montrent favorables à ça aussi, qui demandent une accélération de l'amortissement. Si ce scénario-là était retenu par la Régie, on ajouterait point huit pour cent (0,8 %) et on reviendrait à un point six (1,6 %) avec ce changement d'hypothèse-là dans le dossier tarifaire actuel... si on amortit beaucoup plus rapidement (i.e sur 5 ans au lieu de 12 ans selon les N.S. du 9/12/2011 p. 49), tous les frais financiers, c'est 187 millions qui sont économisés par la clientèle. Alors, l'augmentation tarifaire à court terme a un bénéfice à long terme pour les clients.. »

Le problème demeure que la période d'amortissement du solde ATPC/PTPC sera décidé dans le dossier R-3768-11, et HQD devrait proposer une réduction de la période d'amortissement dans le

dossier R-3768-201 si elle le considère utile. De même l'impact tarifaire après 2012 n'a pas été évalué ?

N.S. du 9/12/2011, p. 45 « nous avons de nouveaux approvisionnements éoliens qui, évidemment, sont plus chers que les approvisionnements patrimoniaux. Et le total de ces nouveaux approvisionnements font une facture de cent trente-deux millions (132 M\$) de plus pour le Distributeur en deux mille douze (2012)... De 2013 à 2015 il y aura de nouveaux approvisionnements éoliens Alors on peut s'attendre à un impact tarifaire pour l'ajout de nouveaux apports

* Donc À partir de 2014, les impacts sur les tarifs des appro. postpatrimoniaux s'ajouteront à l'impact de la hausse du tarif patrimonial.

(N.S. du 9/12/2011, p. 52) Et c'est vrai qu'au fil des années, on a resserré un petit peu notre processus. Je vous dirais cependant qu'il y a cinq avis avant qu'il y ait interruption, cinq avis, facture, refacture, avis de retard, relance, appel. Alors, on y va de façon très très très modérée.

(N.S. du 9/12/2011, p. 51) « R. Bien, en fait, la cible n'est pas tellement le nombre d'interruptions. La cible, c'est la charge de mauvaises créances qui impacte les tarifs et impacte tous nos clients. Donc, le but de tout cet exercice-là est que tous les clients payent leur facture d'électricité pour éviter que les clients qui payent aient à payer pour ceux qui ne payent pas.

Nous rappelons toutefois qu'il y a un protocole d'engagement en matière de recouvrement qu'HQD devrait respecter (annexe de D-2002-261, dossier R-3439-2000), par lequel HQD doit tenir compte de la capacité de payer des clients résidentiels en retard de paiement, si cela est mieux fait pour les MFR (N.S. du 9/12/2011, p. 54, concernant la hausse du nombre d'ententes CFR et ententes personnalisées), selon notre expérience n'est pas toujours fait pour les clients à modeste et moyen revenu.

(N.S. du 9/12/2011, p. 54) Mais j'aimerais ça parler de votre question, avec votre question des ménages à faibles revenus parce que ça encore une fois il faut distinguer les deux. Et là-dessus vous y touchez un peu, on a fait plus que le plan là. On a fait en deux mille onze (2011) soixante mille (60 000) ententes... Alors je vous dirais qu'en deux mille onze (2011) on a investi, on va avoir investi dix point huit millions (10,8 M\$), huit mille cinq cents (8500) ententes personnalisées nouvelles ??? Il y en a d'autres qui continuent » (N.S. du 9/12/2011, p. 55-56) « depuis deux mille onze (2011) un programme d'efficacité énergétique aussi pour ces clients-là de treize millions (13 M\$) qu'on va reconduire. On propose de reconduire en deux mille douze (2012). Alors en deux mille douze (2012) on aura donc treize millions (13 M\$) pour les ménages à

faibles revenus, des projets de remplacement de frigo, de calfeutrage, etc.,

* La preuve d'HQD (voir HQD-14 doc. 3, rép. 31.b, et notre preuve page 10) fait état d'interruptions de MFR en 2010 et 2011. Encore ici ce sont des MFR qui sont identifiés après coup, un certain nombre ne sont pas détectés même après interruption. Il y a par contre des retards dans l'atteinte des objectifs visés par les programmes MFR tel qu'en fait état la preuve de l'analyste de UC (C-UC-0012, p. 30 à 32). La Régie devrait s'assurer d'un redressement de la situation et prioriser la livraison des budgets et services prévus pour les MFR, incluant les programmes en efficacité énergétique visant les MFR.

(N.S. du 9/12/2011, p. 56) Mme Courville indique qu'elle limitera les impacts des hausses du tarif patrimonial par l'efficacité énergétique.

* La hausse du tarif patrimonial fera augmenter les tarifs résidentiels d'environ 3,75% par année, alors que les programmes en efficacité énergétique (environ 270 GWh/an d'économie/an, selon HQD-8 doc. 8, p. 7, 9 15 pour le secteur résidentiel soit moins du quart de la croissance de ce secteur) et une baisse de facture brute (à laquelle il faudra déduire les coûts du PGEÉ) d'environ 0,45% par an (pour une demande résidentielle d'environ 61 TWh et une croissance d'environ 0,8 à 1 TWh par an. Cela ne suffira nettement pas à épargner les ménages à faible et modeste revenu des impacts cumulés de la hausse du tarif patrimonial.

*** (N.S. du 9/12/2012, p. 58-59) R. Bien, il y a deux mécanismes là. Je veux dire il y a le mécanisme que vous connaissez, une formule paramétrique qui a été entérinée par la Régie. En gros c'est l'augmentation des charges due à l'augmentation des abonnements, donc refléter dans les coûts la croissance des dépenses et de soustraire de ça une cible de un pour cent (1 %) d'efficacité... On ajoute à ça cependant l'efficacité qui est dérivée de nos projets d'inv. que l'on fait approuver par la Régie, il y a pour 2 à 3 millions d'économie pour OSC et LAD en 2012...

nos objectifs d'efficience internes c'est d'absorber par nos actions courantes et tous nos projets l'ensemble de l'inflation et de l'augmentation de la masse salariale de nos employés qui se situe, comme je disais, entre deux point cinq (2,5 %) et trois (3 %). »

(60) « va avoir fait près de cent millions (100 M\$) en cumulé...

Alors, une efficience de deux (2 %), trois pour cent (3 %) par année quand on inclut tout, (et que l'on maintient la qualité de service), c'est vraiment une performance je dirais assez exceptionnelle. »

(N.S. du 9/12/2011, p. 61) « Et c'est la même chose au niveau des investissements. Si vous me disiez est-ce que vous avez dans vos poches dix (10) projets d'investissements qui pourraient amener des économies l'année prochaine. J'en ai vingt (20) là tu sais, on n'a pas manqué d'idées et de créativité. Mais il faut

penser à l'impact tarifaire de ces projets-là et on inclut, année après année, les projets les plus importants qui dosent l'impact sur les tarifs et l'habilité aussi de l'organisation de livrer ces projets-là.

N.S. du 9/12/2011, page 46 « la Régie nous rétribue pour les abonnements supplémentaires, mais qu'au-delà de ça nos coûts ne peuvent pas être plus stables que ça. Et on entend continuer absorber l'inflation et l'augmentation de notre masse salariale année après année.

* HQD n'a pas anticipé dans ses budgets les gains d'efficience des services

corporatifs pour 2010 (N.S. du 12/12/2011, page 171) ni pour les gains d'efficience réalisées par HQD par la mise en place du nouveau modèle d'affaires (N.S. du 12/12/2011, p. 178 à 180).

*** Donc HQD peut mieux faire que le 1% de gains d'efficience utilisé dans la formule paramétrique ? On a une mesure des gains d'efficience possible avec les gains proposés dans les objectifs corporatifs (N.S. du 9/12/2011, p. 62 et 63).

Il faudrait exiger d'HQD qu'elle dépose un plan de gain d'efficience à moyen et long terme, incluant les objectifs de réduction des coûts d'investissement comme le fait HQT.

* (N.S. du 9/12/2011, p. 157-158 et N.S. du 9/12/2011, p. 161) HQD devrait développer un modèle prévisionnel des conversions de chauffage plus étoffés au lieu de se baser sur des sondages d'années antérieures.

* (N.S. du 12/12/2011, p. 163 à 167) : il faudrait contrevérifier les affirmations d'HQD à l'effet que les limites des interconnexions (nouvelle interconnexion avec la Nouvelle-Angleterre ???) ne permettent pas de répondre aux besoins futurs en puissance et que cela justifie le recours à de nouveaux moyens en puissance au coût partagé de 40\$/kW-hiver soit bien plus que ce que prévoit les marchés internes à N.Y..

(N.S. du 12/12/2011, p. 191-192) Pannes majeures en hausse en 2011 (21 M\$ donc 5 M\$ de plus que le montant de 16 M\$ qu'HQD doit absorber incluant le 8 M\$ provisionné à chaque année. De même pour les pannes non majeures HQD avait un budget de de 40 à 45 M\$ et cela sera dépassé d'au moins 12 M\$.

(N.S. du 12/12/2011, p. 193) L'année deux mille onze (2011) a été atypique par rapport à ce qu'on observe dans l'historique. On a quarante pour cent (40 %) plus d'événements météorologiques.

(N.S. du 12/12/2011 p. 202 à 204) ; les dépenses spécifiques pour la subtilisation de l'énergie ne semblent plus rapporter de bénéfices pour HQD à partir de 2012. HQD-9, Document 1 à sa page 3. C'est la question des sommes qui sont récupérées suite à des vols, à la subtilisation d'énergie. Les revenus qui sont récupérés de la subtilisation d'énergie sont en baisse de 4,5 M pour ce qui a été autorisé pour 2011 par la décision D-2011-028, à 1,8 M\$ pour 2012.

*HQD devrait donc justifier que les budgets spécifiques reliés à la réduction de la subtilisation seront vraiment rentables pour ses clientèles ce dont on n'est pas sûr

